

ARTiSANAT

N°1

JUIN 2019

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

DE LA SAVOIE



Proche des hommes, au coeur des territoires

p5

ACTUS

Interview de Fabrice
Pannekoucke

p9

TERRITOIRES

Initiative
Savoie

p20

FORMATIONS

Boostez vos
compétences



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

SAVOIE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



ÉDITO



Voici le premier numéro du nouveau magazine de la CMA Savoie, construit avec l'ensemble des CMA Auvergne-Rhône-Alpes et de la CRMA AURA.

L'avenir des Chambres de Métiers et de l'Artisanat apparaît plus flou avec les dispositions de la loi Pacte, supprimant l'obligation de stage préalable à l'installation (SPI) dans l'artisanat, enlevant l'enregistrement des contrats d'apprentissage dans nos CMA et créant un fichier dématérialisé des entreprises.

En Savoie, nous avons décidé de maintenir un service efficace et complet au service des 13 700 entreprises sur les territoires.

Le Bureau de la CMA de la Savoie a décidé d'intensifier sa présence sur les 273 communes et 17 intercommunalités du département en signant une convention de partenariat avec la Fédération des maires et intercommunalités avec son ancien président Fabrice Pannekoucke.

La CMA avait un stand (une première !) au Salon des maires dans la Halle Olympique d'Albertville avec une démonstration le 28 mars, de l'observatoire de l'artisanat et de notre offre de services territoriale.

Des binômes agents/élus seront présents dans l'ensemble de nos intercommunalités.

Le nouveau positionnement de la CMA a été salué le 15 avril par la venue de Muriel Pénicaud, Ministre du travail et de la formation professionnelle, au siège de la CMA Savoie, avec une rencontre des artisans en recherche de salariés, de leurs conjointes et visite de notre célèbre Cité du Goût et des Saveurs.

Les élus et les collaborateurs de la CMA travaillent et travailleront demain au service de vos entreprises sur l'ensemble de nos territoires.

André MOLLARD,
Président CMA de la Savoie

SOMMAIRE

4

Muriel Pénicaud en visite
à la CMA de la Savoie

5

Salon des maires à Albertville
et interview de Fabrice
Pannekoucke

6

Lauréats ARTINOV 2018
7 CFA Coiffure et Vente

8

Interview de Juliette Pailler,
créatrice de bijoux à Jacob
Bellecombette

9

Initiative Savoie, un outil
d'appui à la création/reprise
d'entreprise artisanale

10

Nouveaux agents à la CMA de
la Savoie

20-21

Formation

23

CAPEB 73 : lancement de
la première plateforme de
travaux

Directeurs de la publication : André Mollard, Président de la CMA Savoie et Serge Vidal, Président de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédacteurs en chef : Pierre Petit-Delclevé CMA Savoie et Audrey Stimamiglio CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : CMA Savoie, CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, Danielle Chanet
Conception : Zigzagone
Photographies Illustrations : CMA Savoie, CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, Adobe Stock

Couverture : Jean-Charles Bouillot
Régie : Edimétiers - Thierry Jonquière (tel 06 22 69 30 22 - thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (tel 06 10 34 81 33 - cedric.jonquieres@orange.fr)
Impression : Imprimerie Champagnac
Routage : Côte d'Azur Routage

Numéro 1 - Juin 2019
Tirage : 13 994 exemplaires
Edité par la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes - 10, rue Paul Montrochet, 69002 Lyon et la CMA Savoie - 17 allée du lac de Tignes, 73290 La Motte-Servolex





MURIEL PÉNICAUD

UNE MINISTRE À LA RENCONTRE DE L'ARTISANAT SAVOYARD



Muriel Pénicaud, Ministre du travail et de la formation professionnelle, est venue en Savoie le lundi 15 avril à l'invitation d'André Mollard, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie.

Une visite à la rencontre des acteurs de l'artisanat savoyard (13 700 entreprises) pour la loi « Choisir son avenir professionnel », impulsée par Muriel Pénicaud, qui a réformé l'apprentissage et sur le sujet de la pénurie de main d'œuvre que connaissent les entreprises départementales. La Ministre, en présence du Président Mollard et de nombreuses personnalités savoyardes (députés, sénateurs, maires, présidents d'organisations patronales...), a visité le MFR

Le Fontanil dans ses sections de boucherie, boulangerie-pâtisserie et cuisine avec un échange permanent avec les apprentis. La visite s'est poursuivie par un débat sur la réforme de l'apprentissage au restaurant d'application du CFA. En début d'après-midi, le Président Mollard et les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie ont accueilli Muriel Pénicaud au nouveau siège de la CMA à La Motte-Servolex, en présence de Serge Vidal, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes. Lors de cette visite à la CMA de la

Savoie, la Ministre a participé à une table ronde sur le thème de la pénurie de main d'œuvre pour les entreprises artisanales savoyardes, en présence d'une cinquantaine d'invité(e)s. Elle a ensuite rencontré des participantes à une formation ADEA (conjointes d'artisans) sur le thème de la place des femmes dans l'artisanat. Pour clore sa visite, Muriel Pénicaud a visité la Cité du Goût et des Saveurs de la Savoie et a échangé avec les stagiaires professionnels d'une formation animée par Jérôme Langellier, champion du monde de pâtisserie 2009.



Bruno Gastinne, Président CCI Savoie, André Mollard Président CMA Savoie et Fabrice Pannekoucke, Président de la Fédération des maires de la Savoie.



INTERVIEW

Fabrice Pannekoucke, Président de la Fédération des maires et des collectivités locales de Savoie : un élu local ancré dans les territoires de l'artisanat en Savoie.

Vous avez signé une convention de partenariat avec la CMA de la Savoie. Quel intérêt y voyez-vous ?

Il est important que la Fédération, représentant toutes les communes de Savoie, affirme son engagement aux côtés de ceux qui font l'économie sur le terrain. Nous travaillons de manière partenariale de longue date. Avec cette convention, nous affirmons et précisons nos engagements respectifs en faveur de nos communes et de nos entreprises.

Quelle est la place de la CMA de la Savoie dans l'accompagnement des 13 500 entreprises artisanales du département ?

La CMA joue évidemment un rôle majeur de représentation de ses ayant-droits. A l'image de la Fédération pour ses communes, la CMA est l'interlocuteur unique qui fait relais. Au-delà des conventions et considérations financières qui sont indispensables, c'est surtout les relations de confiance et le partage des objectifs communs qui nous animent.

En tant qu'élu local, quel rôle donnez-vous à l'artisanat et à l'économie de proximité dans les territoires savoyards ?

Au quotidien, les élus locaux sont au contact des entreprises. Pour les projets des collectivités en qualité d'investisseur mais aussi dans l'accompagnement des projets économiques des entreprises. L'un ne saurait fonctionner sans l'autre. Une relation partenariale s'installe d'ailleurs souvent sur le terrain. L'expertise et le savoir-faire de l'Artisanat constituent un outil indispensable du développement territorial.

LA CMA DE LA SAVOIE S'ANCRE DANS LES TERRITOIRES SAVOYARDS

Au Salon des maires d'Albertville, la CMA 73 et la Fédération des maires de Savoie signent une convention de partenariat.

Le 28 mars dernier, André Mollard, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie et Fabrice Pannekoucke, Président de la Fédération des maires et des intercommunalités du département, ont signé une convention de partenariat entre les deux organismes. Pour la première fois, la CMA de la Savoie avait un stand au Salon des maires situé cette année dans la halle olympique d'Albertville. Sur son stand, des collaborateurs de la chambre consulaire ont présenté à des élus territoriaux l'observatoire de l'artisanat, outil de décision pour les politiques locales pour l'artisanat. Ils ont aussi présenté aux visiteurs du

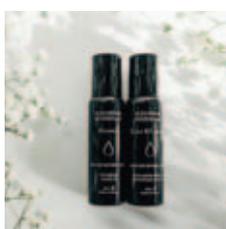
stand l'offre de services existante de la CMA de la Savoie. Autour du Président et de son équipe, des élus se sont succédés toute la journée sur le stand. La CMA de la Savoie souhaite s'ancrer davantage sur les 18 intercommunalités et les 285 communes du département pour accompagner les entreprises locales de leur création à leur transmission, en passant par leur développement. Depuis février 2019, des élus et des agents de la CMA 73 ont été nommés référents pour chacune des intercommunalités savoyardes. Des conventions de partenariat avec les intercommunalités vont être signées, parfois avec un volet financier.



CONCOURS INNOVATION

Le concours ARTINOV a pour objectifs de promouvoir l'innovation et le développement technologique au sein des entreprises artisanales. Il permet de primer quatre entreprises dont les capacités d'innovation et de développement sont les plus marquantes.

Les lauréats de l'édition 2018 sont :



CATÉGORIE HAUTE TECHNOLOGIE
Entreprise EPISCOM / Estelle Piron
 La Ravoire
epicosm.fr

INNOVATION

Sérums naturels à base d'huiles végétales 100% actifs, sans eau diluante, enrichis en vitamines et anti-oxydants.

4-en-1 : sérum, crème jour/nuit, contour des yeux.

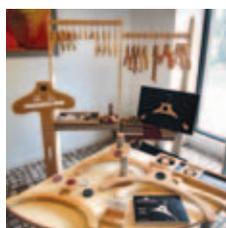
Sans conservateurs, allergènes, huiles essentielles, PE...

Conditionnés en flacons roll'on nomades et éco-responsables.

Brevets déposés.

ACTIVITÉ

Conception, fabrication et ventes de cosmétiques naturels.



CATÉGORIE PRODUIT
Entreprise Alphanger / France Bruyère
 Aix-les-Bains
alphanger.com

INNOVATION

Courbe anti-déformation déclinée en 4 tailles, personnalisation à l'unité, décor évolutif pour s'adapter aux changements de décors et aux hôtes.

ACTIVITÉ

Cintres et porte-manteaux sur-mesure et personnalisables.



CATÉGORIE MÉTIER ET SERVICE
Entreprise Windburst / Karim Naili
 Chambéry
windburst-technologies.com

INNOVATION

Le « LEEROY », PC Desk Games en bois à assembler :

Créer un 2 en 1 pratique et optimisé.

Unité centrale intégrée Plug&play.

Potentiel évolutif.

ACTIVITÉ

PC GAMING

Windburst synthétise

conceptualisation et création d'une zone de rangement modulable avec PC intégré dans un look gaming et au fort potentiel évolutif.



CATÉGORIE COUP DE CŒUR
Entreprise Parf'Humeur / Blandine Rechon-Reguet
 Flumet
parfhumeurcreation.com

INNOVATION

Création à domicile de parfums personnalisés et uniques.

ACTIVITÉ

Créer son propre parfum selon ses goûts parmi plus de cent fragrances.

Produits naturels.

Directement conçu et réalisé à domicile.

En partenariat avec :





LES CFA DE LA SAVOIE ÉVOLUENT

Du nouveau pour les entreprises artisanales au CFA Coiffure Vente.

Depuis plus de 30 ans, le CFA Coiffure & Vente de Chambéry Le Haut forme entre 180 et 200 apprentis par an aux métiers de la coiffure et de la vente. Dans un cadre agréable, près du Lycée Louis Armand, sur près de 600 m² d'ateliers pédagogiques et de salles de théorie, la vingtaine de formateurs et l'équipe administrative assurent une formation de qualité et proche de ses entreprises partenaires.

Toujours en mouvement, le CFA propose cette année deux nouveautés dans son organisation :

- Ouverture de 20 places supplémentaires en BP coiffure, avec une alternance de 12 semaines de cours par an (environ 1 fois par mois) ;

- Ouverture pour les CAP Employé de vente spécialisé d'une alternance saisonnière : cours au CFA durant 7 semaines entre mi-septembre et mi-novembre et 5 semaines entre mi-mai et mi-juin.

Toute l'équipe est à la disposition des entreprises pour répondre à vos interrogations.

► **Plus d'informations : 04 79 72 32 71**
ou contactcfa@coiffure-vente-savoie.fr
www.coiffure-vente-savoie.fr



QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.
CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



Plus de 2 000 experts-comptables conseillent au quotidien près de 200 000 entreprises en Rhône-Alpes, principalement des TPE et PME.



De la création de l'entreprise à sa transmission, l'expert-comptable apporte au dirigeant sa vision globale pour l'informer, l'éclairer et lui permettre de se recentrer sur son métier.

Besoin d'un bon conseil ? Faites appel à un expert-comptable !

Attention, seul un expert-comptable inscrit à l'Ordre et figurant sur l'annuaire peut utiliser le titre d'expert-comptable et effectuer des prestations comptables. Trouvez votre expert-comptable sur www.rhonealpes.experts-comptables.fr



INTERVIEW

LES ARTISANS SAVOYARDS ONT LA PAROLE

Juliette Pailier, créatrice d'une entreprise artisanale de bijoux à Jacob-Bellecombette en Savoie, partage son expérience de création d'entreprise.

M^{me} Pailier, vous avez créé en Savoie une entreprise artisanale de bijoux. Quel est votre parcours ?

Après une formation technique et artistique à l'école des Arts décoratifs de Strasbourg, j'ai travaillé dans différents secteurs : bijouterie fantaisie, dessins de bijoux pour l'industrie, création de modèles et fabrication pour les stylos Waterman et Parker. En parallèle, je proposais des pièces uniques à des Galeries. En 2013, j'ai créé mon entreprise artisanale Juliette Pailier Créations : je conçois et fabrique des bijoux en argent et pierres fines. Je les vends en Savoie et ailleurs, grâce à mon site internet.

Depuis votre installation récente, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans votre activité artisanale de création/vente de bijoux ? Quels sont les éléments positifs ? Qu'évoque

pour vous l'artisanat en Savoie ?

La difficulté est de mener de front création, mise au point des modèles, fabrication, vente, suivi de la clientèle, comptabilité, gestion du site internet... et j'en oublie. Tous les artisans connaissent cela. Mon grand bonheur est d'avoir déjà une clientèle qui aime ce que je propose et qui se fidélise. Née en Bretagne, j'aime les paysages affirmés, les traditions vivantes qui permettent l'innovation. J'ai retrouvé cela en Savoie. En hommage à l'artisanat savoyard, j'ai d'ailleurs créé mon « Edelweiss » !

Dans le cadre de votre création d'entreprise, vous avez été accompagnée par les services de la CMA de la Savoie, notamment dans le cadre du dispositif AURA Ambition Gestion. Quelle

expérience tirez-vous de l'accompagnement de la CMA de la Savoie pour la création de votre entreprise ? A un jeune créateur d'entreprise artisanale de Savoie, lui donneriez-vous le conseil de se rapprocher de la CMA 73 et si oui pour quelles raisons ?

Absolument. C'est très important d'être sûr de ce que l'on fait administrativement et d'avoir une bonne organisation dès le départ. On peut se consacrer au plus important : la création, la production et sa clientèle. Il ne faut pas hésiter à vérifier régulièrement par des formations si on a les bonnes informations. Je conseille aussi la lettre d'information des CMA Auvergne-Rhône-Alpes, bien documentée et actualisée.



▷ www.juliettepailiercreations.com



INITIATIVE SAVOIE

Initiative Savoie, outil d'appui à la création/reprise d'entreprises artisanales, est membre du réseau Initiative France, premier réseau associatif pour l'accompagnement et le financement de la création et de la reprise d'entreprises.



Soutenu par la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie, la Chambre de métiers et de l'artisanat et Auvergne Rhône-Alpes entreprises, Initiative Savoie apporte son soutien financier et technique, après étude des dossiers en comité d'agrément, organisés par les cinq antennes locales, en présence de chefs d'entreprise bénévoles et de professionnels spécialisés.

Initiative Savoie fédère 5 antennes réparties sur l'ensemble du territoire savoyard, qui travaillent, sur le terrain, avec les créateurs d'entreprises :

- Territoire Chambéry Grand Lac / Les Bauges / Coeur de Savoie : Animatrices : Juliette Perrin & Marie Fontana, j.perrin@savoie.cci.fr - 06 78 08 21 85 m.fontana@cma-savoie.fr - 06 65 41 00 99
- Territoire Avant Pays Savoyard : Animatrice : Marie Payart, MPAYART@auvergnerhonealpes-entreprises.fr - 04 76 37 21 54 / 06 69 47 50 03

- Territoire Albertville/Tarentaise : Animatrice : Eve-Line Burlet, EBURLET@auvergnerhonealpes-entreprises.fr - 04 79 10 39 00
- Territoire Maurienne : Animatrice : Severine DELQUIE SDELQUIE@auvergnerhonealpes-entreprises.fr - 04.79.83.20.83
- Coordination : Marc Palluet, mpalluet@auvergnerhonealpes-entreprises.fr - 04 79 25 36 49 / 06 69 73 21 35

Les taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par Initiative France est de 91 %. En 2018, le réseau Initiative Savoie a soutenu 110 projets de création ou de reprise d'entreprises, pour un total de 230 emplois directs créés ou maintenus.

En appui à son dispositif d'aide à la création d'entreprises, Initiative Savoie, propose la mise en place d'un parrainage entre un chef d'entreprise et un créateur, comme une garantie supplémentaire à la réussite du projet et de sa bonne insertion dans le tissu local.



NATURE DE L'AIDE

- Prêt d'honneur sans intérêt ni garantie (de 3 000 à 20 000 €, 35 000 € sous certaines conditions), conditionné par l'octroi d'un prêt bancaire.
- Suivi technique personnalisé, assuré par un animateur économique local, durant les premières années d'activité.
- Parrainage par un chef d'entreprise expérimenté.*

*Si vous aussi, vous êtes chef d'entreprise ou cadre dirigeant, vous avez envie d'apporter votre expérience professionnelle, d'aider un nouveau chef d'entreprise à réussir, et de vous impliquer dans la vie économique et sociale de votre région : Alors devenez parrain auprès d'un créateur d'entreprise !

▷ Pour plus d'informations à ce sujet, contactez : chambéry-grand-lac@initiative-savoie.com
06 65 41 00 99



NOUVELLES COMPÉTENCES À LA CMA SAVOIE

Service Création/Transmission/Suivi



UN NOUVEAU CHARGÉ DE MISSION ENTREPRISE

Patrick Galoche a rejoint la CMA de la Savoie, en janvier 2019 au sein du service création, transmission et suivi des entreprises. Il intervient aussi aux côtés des entreprises en difficultés. Il bénéficie de plus de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement de projets de création, de développement et de transmission/reprise d'entreprises en Agence de développement et en Cabinet de conseil. Il a de plus été chef d'entreprise en tant que créateur et gérant d'une EURL et formateur en BTS « Négociation et Relation commerciale ». Enfin, il a complété son parcours professionnel avec une dimension internationale en gestion de projets européens et au sein d'une ONG humanitaire pendant 7 ans en Inde.

▷ **Contact :**
p.galoche@cma-savoie.fr



UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE POUR LE SERVICE

Danielle Azzaretto est arrivée en novembre dernier la CMA de la Savoie, au sein du service création, transmission et suivi des entreprises. Elle a su relever le défi d'un remplacement inopiné qui lui a permis de mettre à disposition ses compétences d'accueil, d'organisation et de conseils pour les futurs créateurs artisans. Son écoute est d'autant plus efficace puisqu'elle a été chef d'entreprise pendant douze ans.

Elle avait été accompagnée par la CMA concernant la transmission de sa société et par la suite a décidé de compléter son expérience d'indépendante par une expérience de conseillère création. Les futurs créateurs repreneurs peuvent compter sur elle pour les aider à avancer dans leur projet.

▷ **Contact :**
creation@cma-savoie.fr

Service Economie, Emploi et Territoires



UN NOUVEAU CHARGÉ DE MISSION NUMÉRIQUE

Nicolas Favier a rejoint la CMA de la Savoie, le 16 mars 2019 au service Economie, Emploi et Territoires. Il intervient auprès des entreprises sur le volet « numérique », les accompagnera dans l'appropriation et la mise en place pratique des outils numériques : logiciel de gestion, création ou amélioration de site internet, maîtrise des réseaux sociaux. Titulaire d'une formation et d'expériences de webmarketeur, il a été chef d'entreprise en tant que prestataire de services. Bienvenue à Nicolas dans cette nouvelle aventure.

▷ **Contact :** n.favier@cma-savoie.fr



CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE)

Hélène Leprêtre, titulaire d'un Master 2 en « droit des procédures et des contentieux », justifie d'une expérience professionnelle de 13 ans dans divers secteurs d'activités juridiques et sociales tels que « l'Aide aux victimes » et l'immobilier-construction chez un bailleur social du Nord de la France.

À son arrivée en Rhône-Alpes il y a 3 ans, elle a enrichi son parcours au sein de l'Urssaf d'Annecy, précisément au Centre National des Travailleurs Frontaliers Suisses en tant qu'Audiencier Inspecteur. Cette période lui a également permise d'être maman.

Aujourd'hui, disponible et curieuse de nouveaux domaines, elle a intégré en décembre 2018 le Centre de Formalités des Entreprises et Répertoire des Métiers de la CMA 73.

▷ **Contact :** h.lepretre@cma-savoie.fr –
tél : 04 79 69 94 36

Laurence Serra, de formation Supérieure Commerciale, a intégré le Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Savoie en 1994. En 2004, elle quitte la région pour les Deux Sèvres.

De retour en Savoie, après avoir travaillé au Greffe du Tribunal de Commerce de Niort ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture, elle réintègre le Centre de Formalités des Entreprises et le Répertoire des Métiers.

▷ **Contact :** l.serra@cma-savoie.fr – tél : 04 79 69 94 39





VOUS ÊTRE UTILE

Votre **véhicule pro** doit être un outil, pas un souci.

La location longue durée a tout compris : véhicule, entretien, assurances⁽¹⁾ et assistance⁽²⁾.

L'offre de location longue durée Caisse d'Épargne Car Lease est une offre de Natixis Car Lease, dédiée à l'ensemble des clients de la Caisse d'Épargne. Contrat distribué par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS. (1) Les assurances responsabilité civile, garantie conducteur et protection juridique proposées par Natixis Car Lease sont des contrats souscrits auprès d'AXA Corporate Solutions, entreprise régie par le code des assurances. (2) L'assistance du conducteur 24h/24 et 7 jours/7 proposée par Natixis Car Lease est un contrat souscrit auprès de Mondial Assistance, société de courtage en assurance.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directeur et conseil d'orientation et de surveillance Capital de 1 000 000 000 euros - 116 Cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.



COMMUNIQUEZ DANS ARTISANAT

ÉDIMÉTIERS • RÉGIE EXCLUSIVE

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
☎ 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
☎ 06 10 34 81 33

Vous le lisez ?
Plus de 100 000
chefs d'entreprise
artisanale abonnés
en font de même !

Le magazine de référence de
l'artisanat en Auvergne Rhône-Alpes

Alimentation, Bâtiment, Services, Production...



L'URGENCE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Le numérique et Internet ont changé de manière incontestable les modes de consommation. Ils ont redéfini la manière dont sont conçus, produits les biens et les services et ils ont transformé la façon de vendre. Avec le déploiement des réseaux sociaux et des sites web, les notions de proximité et de communication sont désormais modifiées. Dans ce monde nouveau, l'artisan 3.0 doit désormais intégrer le numérique dans son activité professionnelle, s'il veut être compétitif, accroître sa notoriété, développer son chiffre d'affaires et gagner en efficacité.

Tous les domaines de la vie d'une entreprise sont impactés par l'avènement du numérique. Conséquence directe : les entreprises artisanales sont confrontées à une concurrence démultipliée par les réseaux sociaux et les sites web. « Aujourd'hui, l'artisan qui déciderait de se passer du numérique manque nécessairement l'opportunité de capter une nouvelle clientèle, de développer et de proposer de nouveaux produits,

d'améliorer sa production, son organisation et sa rentabilité. Il prend même le risque de disparaître », souligne Yaël Boquet, chef de projet développement des entreprises et numérique de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes. « Le champ des possibles est immense en matière de numérique et il concerne tous les artisans, quelle que soit leur activité ou leur localisation. Un traiteur, situé en zone rurale et récemment accompagné par un conseiller



de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans sa transformation numérique, a réglé son problème d'invendus en créant une page Facebook lui permettant de proposer une réduction à ses clients de proximité en fin de journée. Un horloger de centre-ville restaure les plus grandes horloges du monde grâce à la 3D. Sans parler du volet visibilité ! De nos jours, les artisans ont, dans la majorité des cas, une clientèle de particuliers pour laquelle

tout ce qui touche à la notoriété, à l'e-réputation est primordial. L'entreprise artisanale du XXI^e siècle doit ainsi permettre à ses clients de la trouver sur le Web, d'y découvrir ses produits, de pouvoir les acheter, les commander à tout moment de la journée ou de la nuit. En témoigne notamment le succès croissant du « click and collect » qui permet aux consommateurs de commander un produit en ligne et de le retirer dans un magasin. » Le numérique facilite également la gestion des stocks, l'organisation du travail et des plannings. « La simple possibilité de consulter ses comptes en ligne a permis aux artisans de suivre en temps réel leurs finances et de pouvoir réagir plus rapidement si nécessaire », souligne Yaël Boquet. Et que dire de l'interaction désormais indispensable avec des clients et des prestataires désireux d'obtenir des informations dans l'instant que seuls le numérique et ses outils peuvent permettre. On le voit, les enjeux liés au numérique sont désormais vitaux pour l'entreprise et nul ne peut s'en exonérer.

UNE GRANDE MARGE DE PROGRESSION

L'étude réalisée en 2017 par CMA France, l'établissement public national représentatif du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA), dressait un bilan en termes d'équipements, de pratiques et de besoins réels des entreprises artisanales en matière de numérique. L'étude révèle qu'avec neuf entreprises sur dix informatisées, le taux d'équipement des entreprises artisanales a clairement progressé. Il est également satisfaisant

en matière de téléphonie (smartphones). De même, 96 % des entreprises artisanales disposent d'une connexion Internet, même si la question de l'accès au haut débit reste posée pour certains territoires. Quant aux usages numériques, pour neuf entreprises sur dix la messagerie est en tête, à égalité avec la consultation des comptes en ligne. En matière de visibilité des entreprises, 41 % d'entre elles disposent d'un site web parmi lesquels 15 % permettent la vente en ligne alors que seuls 25 % des artisans utilisent les réseaux sociaux. Des chiffres relativement faibles au regard des entreprises étrangères et des nouvelles formes de consommation. « Un constat inquiétant, reconnaît Yaël Boquet, quand on mesure la nécessité d'être visible sur le web et la puissance de Facebook, notamment pour les entreprises s'adressant aux particuliers qui pourraient par ces biais mettre en valeur leurs savoir-faire, leurs produits et services et capter une clientèle nouvelle. » Certains usages sont cependant en progression. C'est le cas notamment de la gestion de la comptabilité, de la déclaration sociale et fiscale pour lesquelles une entreprise sur deux utilise le numérique.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE N'EST PLUS UN CHOIX

Au bout du compte, les artisans sont à l'image de la France, classée au 16^e rang mondial en 2018 (24^e en 2016) en matière de transformation numérique des entreprises, selon Network Readiness Indicator. Des progrès sont donc encore à faire et ▶



► en particulier sur l'identité numérique d'une entreprise, c'est-à-dire toutes les traces : données, photos, informations qu'elle laisse sur le Web et qui participent à sa e-réputation. Alors que le dernier baromètre Pages Jaunes 2018 indique que 80 % des consommateurs consultent des avis en ligne avant d'effectuer un achat, 29 % des artisans interrogés sur ce sujet ne souhaitent pas, voire même refusent, de lire les avis ou autres notes les concernant sur le Web et les réseaux sociaux et 41 % avouent ne jamais penser à les consulter. Selon Yaël Boquet, « cette dimension est pourtant fondamentale, car désormais tous les produits ou services, quelle que soit l'entreprise ou l'activité sont évalués et comparés en ligne. Avoir une attitude passive vis-à-vis de cette pratique revient à se mettre en grande difficulté tant on sait qu'une

critique peut être dévastatrice pour l'image d'une entreprise et, à terme, pour ses résultats. Dans ce cas, une réponse adéquate est impérative pour rétablir l'équilibre vis-à-vis des clients potentiels. Une prise de conscience est indispensable. Au-delà de toutes les raisons légitimes (manque de temps, de moyens ou de connaissances) qui pourraient expliquer ce retard dans la transformation numérique de leur entreprise, les artisans se doivent de monter en compétences sur ces sujets et de mettre en œuvre des actions, des outils qui leur correspondent ».

AIDER À LA TRANSITION NUMÉRIQUE

À tous les artisans qui souhaitent intégrer le numérique dans leur entreprise ou optimiser les solutions mises en place et qui

ne savent pas comment faire, le réseau des CMA propose de les accompagner pour mener à bien leur projet.

Le diagnostic numérique

Préalable et clé de voûte de l'intervention des conseillers de la CMA, le diagnostic de l'entreprise permet d'identifier son profil, son degré de maturité numérique, son niveau d'équipement et surtout ses usages. Il formalise les axes d'amélioration au regard de ses problématiques : gestion des stocks ou du fichier clients, paiement en ligne des produits... Il identifie également les solutions envisageables et permet d'élaborer un plan d'actions adapté au profil et aux moyens de l'entreprise.

La formation continue

En 2017 et 2018, les formations au numérique représentaient le

MA SOLUTION NUMÉRIQUE

Le site ma-solution-numérique.fr, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, propose des ressources aux entreprises qui souhaitent passer à l'action et booster leur activité grâce au numérique. Témoignages, réponses aux problématiques, présentation de solutions, parcours de formation en ligne, accompagnements et informations multiples sont gratuitement mis à disposition.

Plus d'informations sur ma-solution-numérique.fr

premier budget du Conseil de la formation, organisme financeur de la formation des artisans en Auvergne-Rhône-Alpes. L'offre de formations des CMA propose aux artisans de démystifier et d'acquérir des compétences, notamment sur l'utilisation des réseaux sociaux, des outils de gestion, la réalisation d'un site web, etc.

Atouts numériques

Cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union européenne, le programme Atouts numériques vise à aider les TPE et petites PME de la région à mieux comprendre comment le numérique peut les aider à développer leur activité, à innover ou encore à capter de nouveaux clients. Elles bénéficient d'un suivi personnalisé, de formations ainsi que de rencontres et d'échanges de bonnes pratiques avec d'autres dirigeants. Réalisé par un conseiller de la CMA, cet accompagnement permet à l'artisan de formaliser son besoin,

de définir les contours de son projet, d'en mesurer l'intérêt au regard de sa stratégie et de mener à bien un projet numérique adapté en moins de 6 mois. Il comprend de 7 à 14 heures d'accompagnement individuel pour mettre en œuvre des actions sur une thématique ciblée (telle qu'une première présence sur le web, du référencement, de l'e-réputation...) ou plus complexe (comme la création ou la refonte de sites web, l'intégration d'une solution de logiciel de gestion, de fichier clients). Le conseiller de la CMA aide également le chef d'entreprise à rechercher des prestataires, à analyser les solutions proposées en toute objectivité et à s'approprier l'outil.

En plus de ces différents accompagnements, les CMA proposent d'orienter et d'assister les artisans dans le montage de dossiers de financement pour investir dans le numérique (subventions commerces de proximité, prêt à taux zéro...). ■

En partenariat
avec :



NOUS CONTACTER

Nicolas Favier, Chargé de Mission Numérique
CMA de la Savoie
n.favier@cma-savoie.fr - Tel. 04 79 69 94 45



ENTREPRISES & NUMÉRIQUE (ENE)

Créée en 2003, l'association **Entreprises & Numérique (ENE)** guide les TPE et PME dans leurs projets digitaux. Son directeur, Lionel Poinot, nous explique ses missions.

QU'EST-CE QUE L'ENE ?

Il s'agit d'une association qui a pour but la diffusion des usages du numérique dans les petites entreprises. Financée par des fonds du Conseil Régional, de l'Europe et de la métropole de Lyon, l'ENE conçoit l'offre de services proposée aux entreprises pour favoriser leur transition numérique.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'ENE ?

Nous avons défini trois niveaux de services aux entreprises.

- Le premier, « Comprendre », permet aux chefs d'entreprise d'appréhender ce que le numérique peut apporter à leur activité professionnelle. Il peut s'agir de vidéos de témoignages de dirigeants, d'ateliers pratiques, de guides thématiques... Notre site 12h15.fr est d'ailleurs dédié à la diffusion de ce type d'information sur le numérique.
- Le deuxième niveau, « Agir », propose trois programmes pour se former, concrétiser et réussir son projet. Pour les TPE, « Atouts numériques » est dispensé par les conseillers numériques des CMA formés par l'ENE. Pour les PME, des consultants experts les accompagnent dans leur démarche méthodologique de la transition numérique. Le troisième programme, « Usine numérique régionale », permet d'expérimenter les outils de l'usine du futur avant de réaliser des investissements lourds.
- Le troisième niveau de notre offre de services « Partager » permet d'échanger sur les pratiques et les expériences sur le numérique.

J'invite les artisans à découvrir notre site pour en savoir plus et ne plus hésiter à se lancer dans la transition numérique.



LE WEBINAR, UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION

Pour aider les artisans et les futurs chefs d'entreprise à s'informer sans contrainte, la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes réalise des « webinars », c'est-à-dire des réunions sur le web.

Permettant de comprendre un sujet en 30 minutes, ces webinars sont accessibles via Internet et animés par des conseillers des CMA. Ils favorisent le gain de temps et l'interactivité. Les artisans ont en effet la possibilité de poser des questions en direct. Deux webinars sont déjà proposés chaque mardi sur les thèmes « Comment créer sa microentreprise sans faire

d'erreur ? » et « Créer mon entreprise : les 7 informations à connaître ». D'autres webinars seront diffusés tout au long de l'année. Quel que soit le sujet abordé, ces réunions en ligne permettent aux artisans de recevoir une information complète, en peu de temps, et sans avoir à se déplacer.

► **Pour vous inscrire gratuitement aux webinars :**
crma-auvergnerhonealpes.fr



**ARTISANS,
PENSEZ À VOUS FORMER !**

Grâce au Conseil de la formation, financez votre formation pour gérer ou développer votre entreprise.
Réservé aux chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers et à leur conjoint (collaborateur ou associé).

Déposez en ligne votre demande de financement :
<http://cdf.crma-auvergnerhonealpes.fr>


Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



VOUS AIDER DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Dans le cadre du Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau des CMA propose aux chefs d'entreprise artisanale un accompagnement personnalisé pour les aider dans la gestion de leurs salariés.

RÉPONDRE À UN RÉEL BESOIN

L'action « ressources humaines » du Contrat Artisanat permet d'aider les artisans dans leurs difficultés quotidiennes de recrutement, de fidélisation des salariés et d'animation des équipes. « Les artisans sont d'excellents techniciens et ont également de nombreuses compétences de gestionnaire. Mais la taille des entreprises et le faible nombre de leurs salariés ne les incitent pas à formaliser la gestion des RH. Les discussions autour de la machine à café tiennent souvent lieu de réunions du personnel. Or, ce n'est pas dans ce cadre que l'on peut aborder des thèmes individuels comme l'évolution de carrière ou la formation. La problématique devient plus importante encore quand le nombre de salariés augmente. Il est nécessaire de définir un cadre », constate Séverine André, responsable orientation et emploi de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes.

PROPOSER DES OUTILS OPÉRATIONNELS

Cet accompagnement donne aux dirigeants des conseils, des

compétences et des outils simples, adaptés à leurs problématiques et faciles à mettre en place avec leur équipe. Au-delà de la gestion des effectifs, l'accompagnement de la CMA porte aussi sur les aspects réglementaires. « En toute bonne foi, les entreprises ont du mal à être aux normes au regard des obligations du code du travail. Les manquements sont nombreux en matière d'hygiène, de gestion du temps et de sécurité. L'objectif est de les aider en les informant préventivement », précise Séverine André. Enfin, lorsque les entreprises ont en leur sein des instances représentatives du personnel, cette action permet de leur donner des clés pour les animer.

TROIS ÉTAPES POUR OPTIMISER LA GESTION DES ÉQUIPES

L'action « ressources humaines » est basée sur une logique d'état des lieux, de formation collective et d'accompagnement individuel.

• **L'état des lieux** sur la situation de l'entreprise est réalisé sur 1 jour par un conseiller expert de la CMA grâce à un outil spécifique. Il permet d'avoir une vue d'ensemble

sur son fonctionnement, ses pratiques en matière de ressources humaines, d'identifier les besoins de l'entreprise et de définir une stratégie RH et des préconisations en lien avec le projet de l'entreprise.

• Deux jours de formation

Basée sur le principe de la formation/action et au regard des problématiques repérées lors de l'état des lieux, la formation permet de connaître les notions de la gestion des ressources humaines, de proposer des outils concrets adaptés à l'entreprise artisanale, d'échanger des bonnes pratiques et de rompre l'isolement du dirigeant. Cette formation permet un partage d'expériences entre les chefs d'entreprise et stimule la réflexion sur les projets.

• Un accompagnement individuel

L'artisan bénéficie pendant une journée d'un appui et de conseils directement dans son entreprise pour mettre en œuvre son plan d'action ressources humaines, appliquer les notions et les outils vus lors de la formation et déterminer les résultats à atteindre.

▷ **Plus d'informations : service économique et emploi**

En partenariat avec :  **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIRS D'ART 2019

Cet évènement attendu a tenu toutes ses promesses du 1^{er} au 7 avril : ouvertures d'ateliers, évènements dans des lieux patrimoniaux, rendez-vous d'exception, démonstrations, visites de centres de formation...

Cette année encore les professionnels des métiers d'art d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont mobilisés pour faire découvrir leurs métiers, valoriser leurs savoir-faire, se faire connaître auprès d'une nouvelle clientèle et susciter des vocations.

Coordonnées en Auvergne-Rhône-Alpes par la Chambre Régionale de Métiers de l'Artisanat, les JEMA 2019 ont permis aux professionnels et au public de se rencontrer et d'échanger autour de valeurs fortes qui font la richesse des territoires.



Photos : J.-M. Blache et H. Genouilhac.



JEMA 2019 EN CHIFFRES

900
professionnels

200
ateliers ouverts

100
évènements collectifs

En partenariat avec



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Aides pour limiter l'impact des gilets jaunes

Le mouvement des gilets jaunes a de lourdes conséquences économiques sur le commerce et l'artisanat. Un plan régional de soutien de 8 millions d'euros en faveur des artisans et des commerçants impactés par le mouvement des gilets jaunes est mis en place grâce au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et à la mobilisation du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, en complément des mesures de l'État¹. Le premier volet d'accompagnement de ce plan s'adresse aux entreprises vandalisées ayant subi des dégradations matérielles lors des manifestations. Une aide directe d'un montant de 50 % des travaux plafonnée à 10 000 € leur est proposée.

Le second volet, mis en œuvre en partenariat avec quatre banques², vise à soutenir la trésorerie des entreprises artisanales et des commerces. En cas de perte de chiffre d'affaires supérieure à 20 % entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 janvier 2019 par rapport à l'année précédente sur la même période, l'entreprise peut bénéficier d'un



prêt à taux zéro, plafonné à 10 000 €, pour lequel la Région se portera caution à hauteur de 80 %. Les entreprises doivent s'adresser à leur CMA pour constituer un dossier et être accompagnées dans leurs démarches.

1- www.economie.gouv.fr/entreprises/accompagnement-commerçants-mesures-gilets-jaunes

2- Crédit Agricole Loire Haute-Loire et Centre-Est, Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche et Banque Postale Centre-Est

Alimentation, Bâtiment, Services, Production...



ÉDIMÉTIERS • RÉGIE EXCLUSIVE

THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

☎ 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

☎ 06 10 34 81 33

COMMUNIQUEZ DANS ARTISANAT

Le magazine de référence de l'artisanat en Auvergne Rhône-Alpes



FAITES VOTRE CHOIX PARMI NOS FORMATIONS

Une offre Formation en Savoie toujours plus riche et adaptée aux besoins des 13 700 entreprises artisanales du département. Profitez de l'été pour vous former et développer de nouvelles compétences pour votre entreprise : Comptabilité, gestion, juridique, numérique... Nos experts vous accompagnent.

HACCP - Hygiène alimentaire

les 13 et 14 juin à Technolac

Je rédige le document unique

le 17 juin à Technolac

J'analyse la première année de mon activité

les 17 et 24 juin à Technolac

Indesign initiation

les 18-20-25 et 28 juin à Technolac

Comprendre et optimiser le référencement de mon site internet

le 18 juin à Albertville

Je veux être présent sur les réseaux sociaux (niveau 1)

les 20 juin et 2 juillet à Technolac

Je captive mes clients grâce à une vitrine attractive

le 24 juin à Technolac

Contrôle fiscal : j'anticipe et limite les risques

le 24 juin à Technolac

Je gère efficacement ma micro-entreprise

4 Septembre à Technolac

Être plus rentable et fixer le bon prix de vente

10 Septembre à Technolac

Bien utiliser votre smartphone

12 Septembre à Technolac

Dynamiser le démarrage de mon entreprise

13 et 23 Septembre à Technolac

Cuisine du sous-vide et basse température

16 Septembre à Technolac

Je veux être présent sur les réseaux sociaux (niveau 1)

17 et 24 septembre à Technolac

NOS ATELIERS GRATUITS CONTINUENT... PROFITEZ-EN !

Que vous soyez chef d'entreprise, porteur de projets ou en phase de réflexion, ne restez pas avec des questions sans réponses. Profitez de nos différents ateliers gratuits d'une demi-journée pour être performant sur tous les aspects de votre (future) entreprise. Quelle que soit votre question, nos experts sont à votre disposition pour vous fournir les réponses les plus adaptées.

Micro-entrepreneur ? Venez faire le point sur vos droits et vos démarches et découvrez les procédures pour bien déclarer votre chiffre d'affaires avec nos ateliers spécial Micro-entreprise.

Le 03 Juin à Albertville - le 13 juin à Aix les Bains - le 1^{er} juillet à Technolac

Vous avez un projet de création et souhaitez créer votre première étude de marchés et valider la faisabilité de votre projet ? Participez à notre atelier « Étude de marché ».

Le 4 juin à Albertville - le 2 juillet à Technolac

Côté WEB, vous vous posez de nombreuses questions. Dois-je être présent sur Internet ? Comment être plus visible ? Vous trouverez vos réponses lors de notre atelier Numérique.

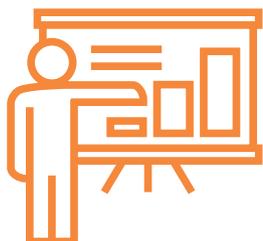
Le 19 juin à Albertville - le 8 juillet à Technolac

Vous avez pour projet de développer votre activité ? Quelle stratégie allez-vous mettre en place ? Trouvez tous les éléments de réponse dans notre atelier « Développement commercial » qui vous donnera les premiers outils pour booster votre chiffre d'affaires rapidement.

Le 19 juin à Albertville - le 8 juillet à Technolac



Retrouvez plus de détails sur ces formations et inscrivez-vous sur notre site internet : www.cma-savoie.fr/formations.



FORMATION ADEA - ASSISTANT(E) DE DIRIGEANT(E) D'ENTREPRISE ARTISANALE

Participez au développement de votre entreprise

L'ADEA est un parcours de formation adapté au secteur de l'artisanat qui vous permettra de développer vos compétences pour mieux gérer votre entreprise au quotidien.

Que vous soyez chef d'entreprise, conjoint(e) collaborateur(-trice), ou salarié(e), cette formation valorisera vos acquis professionnels dans tous les domaines : administratif, commercial, comptable ou encore financier. Cette formation permet d'élargir et de renforcer ses compétences en gestion d'entreprise. Mais aussi, de maîtriser les outils bureautiques directement applicables au quotidien. Et enfin, d'optimiser la prise de décision par une communication et une stratégie commerciale adaptée.

Plus que de la pédagogie, ce parcours vous permettra d'élargir votre réseau, faire de nouvelles connaissances et partager votre expérience ou votre savoir-faire.

Nous vous proposons de participer à l'un de nos prochains modules qui débiteront dès le mois de septembre 2019 :

Module Secrétariat bureautique, le jeudi à Technolac : 16 jours/112 heures

Vous apprendrez à gagner en temps et en efficacité grâce aux outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint...) et vous découvrirez des outils pour améliorer l'organisation administrative de l'entreprise.

Module Stratégie et techniques commerciales, le jeudi à Technolac :

14 jours/98 heures

Vous utiliserez les techniques de base de la vente et les adapterez à votre entreprise. De plus, vous réaliserez le diagnostic commercial de votre entreprise et proposerez une stratégie adaptée.

Module Communication, le lundi à l'antenne d'Albertville : 10 jours/70 heures

Notre expert vous apprendra les techniques de négociation face au fournisseur, client, banquier..., les clés pour manager vos collaborateurs avec pertinence et les méthodes pour communiquer efficacement dans sa vie professionnelle.

Module Gestion, le lundi à l'antenne d'Albertville : 28 jours/203 heures

Vous positionnerez votre entreprise dans son environnement juridique et fiscal. Vous maîtriserez les principes de la comptabilité et participerez directement à la gestion de votre entreprise.

À raison d'une journée par semaine, vous pourrez concilier vie d'entreprise et vie familiale. Prenez rendez-vous avec notre référente Christelle GUSTIN (Service Formation) afin de connaître en détail ce parcours de formation et les modalités d'inscription : 04 79 69 94 30 ou par mail à formation@cma-savoie.fr





JE DÉVELOPPE MON ENTREPRISE VERS L'UNION EUROPÉENNE ET LA SUISSE

Exportation, importation, prenez rendez-vous avec notre expert.

① Formation « Je veux vendre à l'étranger ». 1 jour 26 €, le 24 octobre à Technolac

② Vous souhaitez développer votre entreprise à l'international (UE, Europe, Amérique du Nord, Asie ...). Pour faire le point sur votre projet et les démarches nécessaires pour être conforme aux législations, prenez rendez-vous avec notre conseiller-expert gratuitement.
Coûts, conditions générales de ventes export, formalités, droit du travail ... Profitez d'un

accompagnement individuel pour obtenir les réponses adaptées à votre structure.

Partenaire de la CMA de la Savoie pour aider les entreprises artisanales savoyardes à aborder les marchés à l'export vers l'Union Européenne et la Suisse :

► **Contact :**

M. Raineri au 07 89 54 78 15 ou ar@customs-expertise.com
Permanence à la CMA de la Savoie : tous les premiers jeudis de chaque mois de 9h à 13h.



QUELQUES CHIFFRES...

Menée en février 2018, l'enquête d'Opinion Way sur « les impératifs du consommateur français » met en avant l'importance des informations données aux consommateurs, le développement du e-commerce et les principaux critères d'achats des français :

47 % des français attachent une importance particulière à la composition des produits,

45 % portent leur attention sur l'origine du produit,

40 % attendent des enseignes de distribution une meilleure information,

52 % attendent des améliorations sur le rapport qualité-prix des enseignes de distribution,

14 % de progression du chiffre d'affaires du e-commerce en 2017.

QUE VEUT LE CONSOMMATEUR FRANÇAIS

Les consommateurs attendent une information claire sur la qualité et l'origine des produits, et veulent consommer « mieux ». Avec 94 % des français qui ont une bonne opinion des artisans, le « fait-main », la proximité et le fonctionnement en circuit court des entreprises artisanales font la différence avec les grandes enseignes.

Les artisans ont ainsi tout intérêt à communiquer sur ces qualités qui les distinguent de la grande distribution. Elles permettent d'expliquer d'éventuelles différences de prix et de valoriser un meilleur rapport qualité-prix. Enfin, pour s'inscrire dans cette nouvelle ère de consommation et répondre aux attentes de ces clients « acteurs de leurs achats », la vente en ligne permet de compléter l'offre : gain en visibilité, extension de la zone de chalandise, accès 24h/24.

Sources : avise-info.fr





PREMIÈRE PLATEFORME DE TRAVAUX CONÇUE PAR ET POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT



La CAPEB lance sa plateforme web de mise en relation des artisans du bâtiment avec leurs futurs clients.

Développée par et pour les artisans 360travaux® fédère une large communauté autour de ce projet accompagné par COVEA, EDE, la SIAGI, l'ORCAB, la COOP 3.0. et le Plan d'Investissement pour l'Avenir. Accompagner la filière dans la transformation digitale. À l'heure de l'économie collaborative et des changements d'usages liés au développement du numérique, 360travaux® rassemble un réseau d'artisans mobilisés en une seule et même marketplace qui leur offre présence sur internet et accompagnement chantier. Destinée aux artisans du bâtiment qui ne se retrouvent pas dans les offres existantes (frais d'inscription, devis à l'infini...), 360travaux® améliore la mise en relation, la qualification du client et permet d'asseoir la notoriété et le référencement des entreprises. Une démarche en ligne simple et gratuite et sans abonnement. La commission est évaluée à la facturation par un taux variable selon le montant de travaux. Afin d'optimiser le taux de signature, les projets sont qualifiés en amont par un service

de relation client et 2 entreprises au maximum sont sélectionnées. L'artisan envoie son devis, effectue la réception des travaux puis facture directement. La plateforme se charge de la relance clients et de l'encaissement.

Des services au bénéfice des artisans et des clients

360travaux® propose plusieurs services facilitant la mise en relation : prise de rendez-vous par SMS, suivi de factures allégeant les tâches administratives, proposition de médiation à l'amiable en cas de difficultés, agenda électronique et conseils financiers et commerciaux.

► Pour rejoindre la communauté d'artisans : connectez-vous sur www.360travaux.com Ou contactez à la CAPEB : Jean-Noël Senellart au 04 79 62 90 03 ou à technique@capeb-savoie.fr.

► Découvrez 360travaux® vendredi 5 juillet 2019 en marge de l'Assemblée Générale de la CAPEB dans le cadre de la Journée Portes Ouvertes que nous organisons avec nos partenaires à l'occasion des premières Estivales de la CAPEB Savoie...



TÉMOIGNAGE

Christophe Gonnard,
Président de la CAPEB
Savoie :

« 360travaux® propose aux artisans une solution sérieuse et de qualité dynamisant leur activité tout en préservant la proximité et nos valeurs artisanales, valeurs que nous connaissons et défendons depuis toujours. Notre secteur a su tisser cette confiance avec ses clients, nous souhaitons aujourd'hui, qu'elle soit le maître mot de ce projet ! »





SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS DES DÉMARCHES PLUS SIMPLES

Le service en ligne « Mon Compte » sur secu-independants.fr, mis en place par la Sécurité sociale des indépendants, a simplifié les démarches et le suivi de la protection sociale. Simple et gratuit, il est accessible 24h/24 et 7j/7.

« Mon Compte » propose un bouquet de téléservices :

- Pour les cotisations sociales : historique des versements, suivi des échéances, téléchargement d'attestations, déclaration d'estimation de revenus, demande de délai de paiement, prélèvement automatique.
- Pour les prestations : dossier personnel de prévention et de

dépistage, formulaires administratifs, coordonnées et liens d'accès aux téléservices de l'organisme chargé par la Sécurité sociale pour les indépendants de l'assurance-maladie, relevé de carrière pour la retraite. Il est ainsi possible de gérer plus rapidement sa protection sociale. Le chef d'entreprise peut aussi autoriser son expert-comptable à gérer ses cotisations en ligne. Plus d'un million d'artisans et de commerçants ont déjà créé leur compte. Il suffit d'entrer son numéro de sécurité sociale et une adresse électronique. Le mot de passe est ensuite envoyé par courriel.



LES « SELLENIALS », ENTRE INNOVATION ET NOSTALGIE

Nés après 2000, les « sellenials » succèdent aux « millenials » ou génération Y et intéressent les marques, soucieuses de séduire ces jeunes consommateurs.

Leur credo : remettre au goût du jour les codes des seniors. Une philosophie qui passe par de nouveaux modes de consommation, le choix d'une médecine douce et le retour des herboristes, une alimentation durable privilégiant les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Côté mode, les matières naturelles sont privilégiées ainsi que la « slow cosmétique », un maquillage écologique, sain, intelligent et raisonnable auquel les marques s'adaptent. Enfin, les

« sellenials » sont adeptes du « made home » ou fait maison, une façon de revoir sa consommation et sa façon de vivre en s'inspirant de leurs grands-parents tout en raffolant des innovations. Et si cette génération mise sur la simplicité et la qualité, elle porte également des valeurs fortes telles que la transparence, l'originalité, la soif d'entreprendre et un fonctionnement en réseau. Comment séduire ces jeunes consommateurs ? Leur tendance à la « déconsommation » et leurs ressources financières les orientent vers



les marques qui ont du sens et leur correspondent en termes de valeurs. Les « sellenials » adhèrent donc massivement aux marques de niche. Une opportunité pour l'artisanat !



ACCESSIBILITÉ

ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI

Depuis 2015, les entreprises artisanales qui reçoivent du public doivent déposer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) avant d'engager des travaux de mise aux normes.



La loi sur l'accessibilité entrée en vigueur en janvier 2015, implique que toutes les entreprises artisanales recevant du public rendent accessible leur entreprise ou leur commerce. Sont inclus dans cette catégorie les magasins de vente, les centres commerciaux ou les entreprises dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas cent personnes. La loi a pour objectif de supprimer les obstacles afin que des personnes ayant une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle puissent vivre de façon autonome. De nombreux aménagements, visant en priorité les personnes en situation de handicap, profitent aussi à d'autres publics tels que les personnes âgées et les parents accompagnés d'enfants en poussette. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la partie la plus proche de l'entrée principale de l'entreprise doit être accessible avec les prestations suivantes : cheminement extérieur, conditions d'accueil et d'accès dans le bâtiment, circulation horizontale et verticale (si existence d'un étage) à

l'intérieur du bâtiment, accessibilité des sanitaires ouverts au public, aménagement des équipements et mobiliers intérieurs, dispositif d'éclairage, accessibilité d'au moins une cabine d'essayage. Depuis cette date, les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité sont également tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'AD'AP COMPREND LA MISE EN ACCESSIBILITÉ, LE PROGRAMME, LE CALENDRIER DES TRAVAUX ET LES FINANCEMENTS.

qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité. Le propriétaire doit déposer un Ad'AP auprès de la mairie pour un agenda de 3 ans maximum portant sur un seul ERP et à la préfecture dans les autres cas.

Ce dispositif comprend la mise en accessibilité, le programme, le calendrier des travaux et les financements. Le préfet du département approuve ou rejette l'agenda dans un délai de 4 mois

après avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA). Le silence vaut acceptation de l'Ad'AP. La durée des travaux, de trois ans maximum, peut être plus longue dans les cas les plus complexes, sur autorisation administrative.

À l'issue de la première année, le propriétaire (ou l'exploitant) doit transmettre un point de situation sur la mise en œuvre de l'Ad'AP. Enfin, une fois la mise aux normes réalisée, il doit envoyer une attestation d'accessibilité au préfet de département et à la commission pour l'accessibilité de la commune où est implanté l'établissement. Dans le cas des ERP de 5^e catégorie, une simple attestation sur l'honneur suffit.

L'absence non justifiée de dépôt d'agenda d'accessibilité est passible de sanctions financières : 1500 € quand l'agenda porte sur un seul établissement, 5000 € dans les autres cas. Mais attention, la non-conformité à l'obligation d'accessibilité est passible d'une sanction pénale maximale de 45 000 € (225 000 € pour les personnes morales).



À VENDRE

à MEYRIEUX TROUET

Atelier de forgeron-charron
(112 m²)

Grandes dépendances.

Nombreuses possibilités avec
maison de village attenante à
rénover

Ancien café – cuisine – 6
chambres à l'étage - cave voutée
+ terrain (200 m²)

Convient à Artisan.

M^{me} RICHARD Monique
Tél 04 79 65 99 69



La CMA Savoie s'est engagée auprès des partenaires de la formation en alternance, sous l'égide de l'Etat et de la DIRECCTE Savoie, dans la mise en place d'une Charte Départementale de l'Alternance.

En résulte notamment une campagne de sensibilisation aux formations en alternance telle que l'apprentissage. Venez découvrir l'apprentissage sur : www.alternance-savoie.fr

VIGNETTE CRIT'AIR : POUR LES PROFESSIONNELS AUSSI

Plusieurs agglomérations ont instauré des zones de circulation restreinte (ZCR) dans leur hypercentre ou sur l'ensemble de leur territoire pour lutter contre la pollution de l'air.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la vignette CRIT'Air doit être apposée sur le pare-brise, y compris pour les véhicules professionnels. Chaque collectivité territoriale peut instaurer des ZCR où l'apposition de la vignette est obligatoire. Ces décisions sont prises par arrêté : c'est le cas pour Paris mais aussi Grenoble ou Lyon. Tous les véhicules professionnels (voitures, 2-roues, 3-roues, quadricycles, poids-lourds, autobus,

autocars notamment) peuvent être identifiés par une pastille de couleur, correspondant à chaque catégorie de véhicule, ce qui autorise les utilisateurs des véhicules les moins polluants à circuler dans les ZCR instaurées par certaines municipalités pendant un pic de pollution. Les véhicules sont répartis en six classes à l'exception des voitures les plus polluantes qui ne sont pas classées et n'ont pas droit au certificat qualité de l'air. La classification dépend du type de véhicule (voitures,

véhicules utilitaires légers, véhicules lourds...), de sa motorisation et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte, dite norme Euro. Une couleur de vignette est associée à chaque classe. Le certificat peut être délivré par formulaire adressé par courrier (Service de délivrance des certificats qualité de l'air, BP 50637, 59506 Douai Cedex) ou en ligne (www.certificat-air.gouv.fr, un espace étant réservé aux professionnels). Son prix est de 4,18 € par véhicule.

PARCE QUE VOTRE
VÉHICULE
EST ESSENTIEL
À VOTRE ACTIVITÉ...

#Professionnels

Découvrez nos solutions de financement
et d'assurance de votre véhicule professionnel !

Rencontrez un conseiller Crédit Agricole
dans l'une de nos 166 agences en Savoie et Haute-Savoie.

Les contrats d'assurance véhicules utilitaires sont proposés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. Pacifica, SA au capital entièrement libéré de 281 415 225 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.
Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Voir détails et conditions en agence. Vous disposez d'un délai légal de rétractation en cas de démarchage et/ou de vente à distance.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy, code APE 6419Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 417. Crédit photo : Fotolia - 04/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.



QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. [CONSIGNESDETRI.FR](https://www.consignesdetri.fr)

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

IL Y A LES AMATEURS



FIATPROFESSIONAL.COM/FR

ET LES PROS, COMME VOUS.



UNE GAMME COMPLÈTE DE VÉHICULES UTILITAIRES
ADAPTÉS À CHACUN DE VOS BESOINS PROFESSIONNELS.

À PARTIR DE

7 990 € HT⁽¹⁾

GAMME FIAT PROFESSIONAL | JUSQU'À 5 ANS
SURÉQUIPÉE | DE GARANTIE

NAVIGATION SUR ÉCRAN TACTILE > CLIMATISATION > RÉGULATEUR DE
VITESSE⁽²⁾ > RADARS DE RECUIL > TÉLÉPHONIE MAINS-LIBRES BLUETOOTH®

(1) Tarif au 01/10/2018 du Fiorino essence 1.4 i.e. 77 ch Pack Pro Nav : 14540 € HT - 6550 € HT (dont 5850 € HT de remise constructeur et 700 € HT de prime à la reprise d'un véhicule, sans condition d'âge, destiné ou non à la destruction) = 7990 € HT. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 30/06/2019 chez les Distributeurs participants. Dans la limite des stocks disponibles. 

(2) Pour Fiorino, disponible sur les motorisations Diesel.



PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

BYmyCAR

FIAT BYmyCAR Albertville

1 rue Lieutenant Gustave Eysseric,
73200 Albertville